

EU-SILC

RAPPORT FINAL SUR LA QUALITÉ

LUXEMBOURG

2005 - Vague 3

Table des matières

1. INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE	3
1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC	3
1.2. Autres indicateurs	7
1.2.1. <i>Revenu disponible équivalent</i>	7
1.2.2. <i>Écart de rémunération entre les sexes non ajusté</i>	7
2. PRÉCISION	8
2.1. Plan d'échantillonnage	8
2.1.1. <i>Type de plan d'échantillonnage (stratifié, à plusieurs degrés, en grappes)</i>	8
2.1.2. <i>Unités d'échantillonnage (premier degré, second degré)</i>	8
2.1.3. <i>Critères de stratification et de sous-stratification</i>	9
2.1.4. <i>Taille de l'échantillon et critères d'attribution</i>	10
2.1.5. <i>Systèmes de sélection de l'échantillon</i>	10
2.1.6. <i>Répartition de l'échantillon au cours du temps</i>	10
2.1.7. <i>Renouvellement de l'échantillon: groupes de rotation</i>	10
2.1.8. <i>Pondérations</i>	11
2.1.8.1. <i>Effet du plan d'échantillonnage</i>	11
2.1.8.2. <i>Ajustements pour non-réponse</i>	13
2.1.8.3. <i>Ajustements aux données extérieures</i>	17
2.1.8.4. <i>Pondération transversale finale</i>	18
2.1.9. <i>Substitutions</i>	20
2.1.9.1. <i>Méthode de sélection des unités de substitution</i>	20
2.1.9.2. <i>Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible</i>	20
2.1.9.3. <i>Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)</i>	20
2.2. Erreurs d'échantillonnage	21
2.2.1. <i>Erreurs types et taille effective de l'échantillon</i>	21
2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage	21
2.3.1. <i>Erreurs dans la base de sondage et la couverture</i>	21
2.3.2. <i>Erreurs de mesure et de traitement</i>	22
2.3.2.1. <i>Erreurs de mesure</i>	22
2.3.2.2. <i>Erreurs de traitement</i>	24
2.3.3. <i>Erreurs de non-réponse</i>	25
2.3.3.1. <i>Taille de l'échantillon obtenu:</i>	25
2.3.3.2. <i>Non-réponse des unités</i>	25
2.3.3.3. <i>La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total</i>	27
2.3.3.4. <i>La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total</i>	27
2.3.3.5. <i>Non-réponse à certaines questions</i>	28
2.3.3.6. <i>Le nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant)</i>	30
2.4. Mode de collecte des données	34
2.5. Durée de l'entretien	35
2.6. Procédures d'imputation	35
2.7. Loyer imputé	36
2.8. Voitures de sociétés	36

3. COMPARABILITÉ	37
3.1. Concepts et définitions de base	47
3.2. Composantes du revenu	38
3.2.1. <i>Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:</i>	38
3.2.2. <i>La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu</i>	38
3.2.3. <i>La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)</i>	38
3.2.4. <i>La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)</i>	39
4. COHÉRENCE	40
4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures	40

1. INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE

1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC¹

Mode d'estimation des erreurs-types

Les erreurs-types ont été estimées à l'aide de la méthode du bootstrap (2000 réplifications). Compte tenu du type de sondage retenu pour le Luxembourg, c'est cette méthode, plutôt que la méthode prônée par Eurostat (POULPE), qui a été choisie. Les 2000 réplifications ont été effectuées à partir des 4 échantillons de tirage (cf. 2.1.1), et non pas sur les ménages et individus ayant participé à l'enquête, avec un calcul de nouveaux poids à chaque réplification (prise en compte des différents traitements de la non-réponse, de la méthode des poids partagés et de la pondération finale au niveau des ménages et des individus).

Indicateurs primaires de cohésion sociale de Laeken

Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux

*T1. Taux de risque de pauvreté monétaire selon l'âge et le sexe
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)*

(Risk-of-poverty rate by age and gender)

		Taux	Erreur-type
Total	Total	13.0	0.87798
	Femme	13.0	0.92783
	Homme	12.7	1.01721
0 - 15	Total	20.0	1.91999
	Femme	21.0	2.30396
	Homme	19.0	2.49243
0-64	Total	14.0	0.97350
	Femme	14.7	1.06239
	Homme	13.3	1.10825
16+	Total	11.3	0.77633
	Femme	11.5	0.82742
	Homme	11.1	0.82742
16-64	Total	12.2	0.84913
	Femme	12.9	0.95487
	Homme	11.5	0.97094
16-24	Total	15.3	1.86797
	Femme	13.9	2.37637
	Homme	16.7	2.76905
25-49	Total	13.2	1.03012
	Femme	14.9	1.18904
	Homme	11.6	1.09506
50-64	Total	7.8	1.22017
	Femme	7.7	1.52553
	Homme	7.8	1.40205
65+	Total	6.9	1.49543
	Femme	5.5	1.45015
	Homme	8.8	1.87070

Champ: ensemble de la population

¹ Pour la méthodologie, cf. document EU-SILC 131-rev/04 "Common cross-sectional EU indicators based on EU-SILC; the gender pay gap", Eurostat, 2004.

Les résultats sont issus des programmes élaborés par EUROSTAT.

T2. Taux de risque de pauvreté selon l'activité la plus fréquente et le sexe
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by most frequent activity and gender)

		Taux	Erreur-type
Total	Total	11.1	0.77577
	Femme	11.3	0.82766
	Homme	11.0	0.90850
A un emploi	Total	9.4	0.85228
	Femme	9.3	1.20306
	Homme	9.5	0.89465
N'a pas d'emploi: Total	Total	13.1	1.15723
	Femme	12.7	1.17982
	Homme	13.8	1.69117
N'a pas d'emploi: Chômeur	Total	46.5	6.66246
	Femme	47.7	8.93103
	Homme	45.5	8.99007
N'a pas d'emploi: Retraité	Total	6.3	1.49874
	Femme	4.3	2.41184
	Homme	7.1	1.52316
N'a pas d'emploi: Autre inactif	Total	14.0	1.32714
	Femme	12.8	1.30127
	Homme	18.5	1.32714

Champ: population âgée de 16 ans et plus

T3. Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by household type)

	Taux	Erreur-type
Isolé de moins de 65 ans	17.1	4.07811
Isolé de 65 ans et plus	7.2	1.93868
Isolé femme	12.9	2.50359
Isolé homme	14.7	2.50387
Isolé total	13.7	1.77163
2 adultes de moins de 65 ans sans enfant à charge	6.0	1.24330
2 adultes dont au moins 1 est âgé de 65 ans et plus sans enfant à charge	7.3	1.98429
Autres types de ménage sans enfant à charge	2.8	2.28194
Parent isolé avec 1 ou plusieurs enfants à charge	31.7	5.48950
2 adultes avec 1 enfant à charge	13.1	2.56807
2 adultes avec 2 enfants à charge	16.2	2.63959
2 adultes avec 3 enfants ou plus à charge	20.7	4.08822
Autres types de ménages avec enfant(s) à charge	14.3	3.58471
Ensemble des ménages sans enfant à charge	7.6	0.88433
Ensemble des ménages avec enfant(s) à charge	17.1	1.43656

Champ: ensemble de la population

T4. Taux de risque de pauvreté selon le statut d'occupation du logement
 (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
 (Risk-of-poverty rate by tenure status)

	Taux	Erreur-type
Total	13.0	0.87798
Propriétaire ou logé gratuitement	9.4	0.91576
Locataire	25.0	2.60893

Champ: ensemble de la population

T5. Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage
 (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
 (Risk-of-poverty rate by work intensity)

	Taux	Erreur-type
Ménage sans enfant W=0	15.2	3.45879
Ménage sans enfant 0<W<1	7.1	1.55413
Ménage sans enfant W=1	4.6	1.09867
Ménages avec enfant(s) W=0	36.2	9.22187
Ménages avec enfant(s) 0<W<0.5	53.9	8.29332
Ménages avec enfant(s) 0.5<W<1	17.0	2.16518
Ménages avec enfant(s) W=1	11.5	2.28851

Champ : population appartenant à un ménage dans lequel au moins une personne est âgée de 16 à 64 ans.

T6. Seuil de risque de pauvreté (valeurs illustratives)
 (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)

		Erreur-type
Ménage d'une seule personne	17 087.10 €/an	259.402
Ménage de 2 adultes et 2 enfants à charge (13 ans ou moins)	35 882.91 €/an	544.744

T7. Inégalité de la distribution du revenu équivalent : rapport inter quintile
 du revenu équivalent (S80/S20)
 (Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio)

		Erreur-type
S80/S20	3.8	0.11965

T8. Ecart médian relatif du taux de risque de pauvreté
 (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
 (Relative median at-risk-of- poverty gap)

		Taux	Erreur-type
Total	Total	17.9	1.87682
	Femme	17.8	1.71117
	Homme	18.8	2.61526
0-15	Total	17.6	2.76392
16+	Total	19.6	1.82866
	Femme	19.8	1.75001
	Homme	17.7	2.26467
16-64	Total	20.3	2.03577
	Femme	20.3	1.90374
	Homme	18.8	2.60985
65+	Total	12.8	3.27563
	Femme	12.6	3.16461
	Homme	15.8	4.00059

Indicateurs secondaires de cohésion sociale

T9. Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté

		Taux	Erreur-type
40%	Total	2.6	0.46046
	Femme	2.7	0.46495
	Homme	2.5	0.53096
50%	Total	6.9	0.76288
	Femme	7.0	0.84760
	Homme	6.8	0.84541
70%	Total	19.6	1.00847
	Femme	19.8	1.09318
	Homme	19.4	1.14344

T10. Taux de risque de pauvreté avant transferts

T10.a Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris les pensions de vieillesse et de survie) (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)

		Taux	Erreur-type
Total	Total	40.1	0.96076
	Femme	42.0	1.02863
	Homme	38.2	1.14286
0 - 15	Total	38.2	2.04089
	Femme	37.9	2.44547
	Homme	38.5	2.80429
16+	Total	40.6	0.91456
	Femme	42.9	0.98667
	Homme	38.2	1.06784
16-64	Total	31.1	1.05601
	Femme	33.0	1.14802
	Homme	29.2	1.24183
65+	Total	86.9	1.55412
	Femme	86.2	1.90541
	Homme	87.8	1.78381

T10.b Taux de risque de pauvreté avant transferts (exclues les pensions de vieillesse et de survie) (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)

		Taux	Erreur-type
Total	Total	23.3	0.96805
	Femme	23.0	1.04190
	Homme	23.5	1.12103
0 - 15	Total	35.6	2.02493
	Femme	34.7	2.38910
	Homme	36.4	2.79802
16+	Total	20.2	0.92387
	Femme	20.3	0.99262
	Homme	20.2	1.05233
16-64	Total	22.3	1.01372
	Femme	22.9	1.11147
	Homme	21.8	1.16234
65+	Total	10.0	1.62206
	Femme	8.7	1.72562
	Homme	11.6	1.95391

T11. Inégalité de la distribution des revenus : coefficient de Gini

		<i>Erreur-type</i>
Coefficient de Gini	26.2%	0.61076

1.2. Autres indicateurs

1.2.1. Revenu disponible équivalent

		<i>Erreur-type</i>
Moyenne du revenu disponible équivalent	31 933.98 euros/an	417.133

1.2.2. Écart de rémunération entre les sexes non ajusté

Ecart salarial (non-ajusté) entre hommes et femmes

(Situation à la fin du mois de mars de chaque année)

Année	Gain brut horaire moyen en € - Hommes	Gain brut horaire moyen en € - Femmes	Ecart salarial non-ajusté entre hommes et femmes, exprimé en % du gain brut horaire moyen des hommes
1994	14.47	11.63	19.6%
1995	14.75	11.92	19.2%
1996	15.62	12.64	19.1%
1997	16.14	13.14	18.6%
1998	16.24	13.31	18.0%
1999	16.28	13.45	17.4%
2000	16.92	14.36	15.1%
2001	18.04	15.22	15.6%
2002	19.24	15.89	17.4%
2003	19.91	16.85	15.4%
2004	20.11	17.31	13.9%
2005	21.03	18.02	14.3%
2006	21,91	18,85	14,0%

Source: IGSS/Statec

Note : la ligne 2007 pourra être produite après le 7 janvier 2008. Un nouveau document sera envoyé à cette période.

2. PRÉCISION

2.1. Plan d'échantillonnage

2.1.1. Constitution de l'échantillon EU_SILC à partir de trois échantillons

- un premier échantillon longitudinal composé de 9 580 personnes ayant participé à la première vague de l'enquête (2003);
- un second échantillon longitudinal comprenant 1 760 personnes ayant participé à la seconde vague de l'enquête (2004);
- un nouvel échantillon de 2 244 ménages « fiscaux » (2005).

2.1.2. Unités d'échantillonnage

A) Un premier échantillon longitudinal d'individus

Un premier échantillon est constitué des 9 580 personnes qui ont accepté de participer à la première vague de l'enquête (2003). A l'issue de cette première vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 3 534 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la première vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 1).

B) Un second échantillon longitudinal d'individus

Un second échantillon est constitué des 1 760 personnes qui ont accepté de participer à la seconde vague de l'enquête (2004). A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 620 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la seconde vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 2).

C) Un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux »

En plus des trois bases de sondages qui ont été utilisées lors des deux vagues précédentes, une quatrième base de sondage a été construite par les services de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS).

Elle comprend l'ensemble des personnes :

- qui résidaient officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg au cours du mois de décembre 2003 ;
- qui ne résidaient pas officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg en décembre 2002 ;
- qui étaient affiliés auprès d'une des caisses de maladie (privées ou publiques) du système de sécurité sociale luxembourgeois au cours du mois de décembre 2003.

L'unité de sondage est le ménage dit « fiscal » qui est composé uniquement d'un nouvel assuré (ou de deux nouveaux assurés pour les couples mariés bi-actifs ou pensionnés) ainsi que des personnes prises en charge par la caisse de maladie (les « coassurés »). En prenant en compte uniquement les revenus individuels qui font l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, la personne de référence (ou titulaire principal) est celle qui contribue le plus au revenu du ménage « fiscal ». La table 2.1 décrit le plan d'échantillonnage retenu pour la constitution d'un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux ».

Cette base de sondage est reliée indirectement à la population cible (ménages privés « logement »). La relation de passage entre ces deux populations (ménages « fiscaux » et ménages « logements ») est assurée, lors des différentes phases de pondération, par la Méthode Généralisée du Partage des Poids.

2.1.3 Variables auxiliaires utilisées pour la stratification du nouvel échantillon

Les 7 612 « nouveaux » ménages « fiscaux », recensés dans la base de sondage (source IGSS), ont été répartis dans 18 strates (numérotées de 93 à 110).

A l'exception de la taille du ménage « fiscal » (1 personne affiliée, 2 personnes et plus), les variables auxiliaires utilisées pour la stratification se réfèrent aux caractéristiques de la personne de référence du ménage « fiscal ».

Par définition, la personne de référence (ou titulaire principal) correspond au membre dont les revenus individuels (seuls les revenus faisant l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, sont pris en compte) contribuent le plus au revenu total du ménage « fiscal ».

Les trois variables auxiliaires retenues sont les suivantes :

- 1°) – le statut de la personne de référence vis-à-vis de l'activité économique, en distinguant :
- les personnes de référence (salariées ou non salariées) bénéficiant d'un revenu du travail (« actif occupé ») ou d'une pension (« pensionné ») ;
 - les salariés non occupés bénéficiant d'une indemnisation du chômage, d'un congé parental ou d'une mesure de préretraite (« salarié non occupé »);
 - les personnes de référence cotisant volontairement auprès d'une des caisses de maladie luxembourgeoise, sur une base forfaitaire et sans justification de revenu (« assuré volontaire ») ;
 - les personnes de référence dont le revenu principal correspond au Revenu Minimum Garanti versé par le « Fond National de Solidarité ».

2°) – Les différents régimes de caisse de maladie (uniquement pour les bénéficiaires d'un revenu du travail ou d'une pension), à savoir :

- a) Pour les non salariés
 - la Caisse de Maladie des Professions Indépendantes ;
 - la Caisse de Maladie des Agriculteurs ;
 - la Caisse de Maladie des Travailleurs Intellectuels Indépendants (uniquement les actifs occupés).
- b) Pour les salariés
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Publics ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Communaux ;
 - la Caisse de Maladie des Employés Privés ;
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers de l'Arbed ;
 - la Caisse de Maladie des Employés de l'Arbed ;
 - l'entraide médicale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL).

3°) – La taille du ménage « fiscal », c'est à dire le nombre de personnes affiliées en tant qu'assuré ou « coassuré » (personne pris en charge) auprès d'une des caisses de maladie du système de sécurité luxembourgeois, soient :

- ménage « fiscal » d'une seule personne affiliée;
- ménage « fiscal » de deux personnes affiliées et plus.

Les 18 strates du plan d'échantillonnage résultent de la combinaison de ces trois variables.

La correspondance entre les variables de stratification et la numérotation des strates est précisée dans la table 2.1.

2.1.4. Taille échantillon et critères d'allocation

Pour chacune des 18 strates, la taille de l'échantillon a été fixée sur la base d'un compromis entre trois critères d'allocation :

- un certaine dose de proportionnalité : la taille de l'échantillon tient compte de la taille relative de la strate par rapport aux autres strates ;
- un taux de sondage plus élevé pour les strates ayant un effectif de population peu élevé, ceci dans la perspective d'obtenir un nombre de réponses suffisant au niveau de chaque strate ;
- sur la base de l'expérience passée sur des enquêtes en face à face auprès des ménages, un taux de sondage plus élevé sur les catégories (ou strate) de ménages « fiscaux » susceptible d'avoir *a priori* un taux de réponse plus faible que la moyenne.

Au total, 2 244 unités (ou adresses) ont été sélectionnées parmi une population de 7 672 ménages « fiscaux ». Les tailles de population et d'échantillon des 18 strates figurent dans la table 2.1.

2.1.5. Schéma de sélection de l'échantillon

En résumé, l'échantillon total de la vague 3 de l'enquête EU-SILC est issu de deux échantillons longitudinaux d'individus et de 18 échantillons aléatoires simples de ménages « fiscaux ». Il est important de souligner que les différents échantillons ne peuvent pas être empilés au stade du plan d'échantillonnage : les unités d'échantillonnage sont différentes ; le lien précis entre les ménages « fiscaux » (unité d'échantillonnage) et les ménages « logements » (unité d'analyse) n'est pas toujours connu. L'empilement ne peut se faire qu'au niveau de l'échantillon des répondants et durant les phases de pondération.

2.1.6. (non concerné)

2.1.7. (non concerné)

Table 2.1 Plan d'échantillonnage du 4^{ème} échantillon (ménages fiscaux)

Statut du titulaire principal	Caisse de maladie	Taille du ménage « fiscal »	Strate ²	Effectif population	Effectif échantillon
Non salariés occupés	Professions indépendantes Agriculteurs Travailleurs intellectuels indépendants	1 pers.	93	243	123
		2 pers et +	94	51	51
Pensionnés	Toute caisse	1 pers.	95	106	106
		2 pers et +	96	13	13
Fond National de Solidarité	Toute caisse	1 pers.	97	89	88
		2 pers. et +	98	21	21
Salariés occupés	Ouvriers	1 pers.	99	2349	407
		2 pers. et +	100	596	206
	Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	1 pers.	101	39	39
		2 pers. et +	102	9	9
	Employés privés	1 pers.	103	2172	382
		2 pers. et +	104	376	176
	Ouvriers et employé (Arbed et CFL)	1 pers.	105	26	26
		2 pers. et +	106	8	8
Actif non occupé	Toute caisse	1 pers.	107	216	123
		2 pers. et +	108	45	45
Assuré volontaire	Toute caisse	1 pers.	109	1148	25
		2 pers. et +	110	165	163

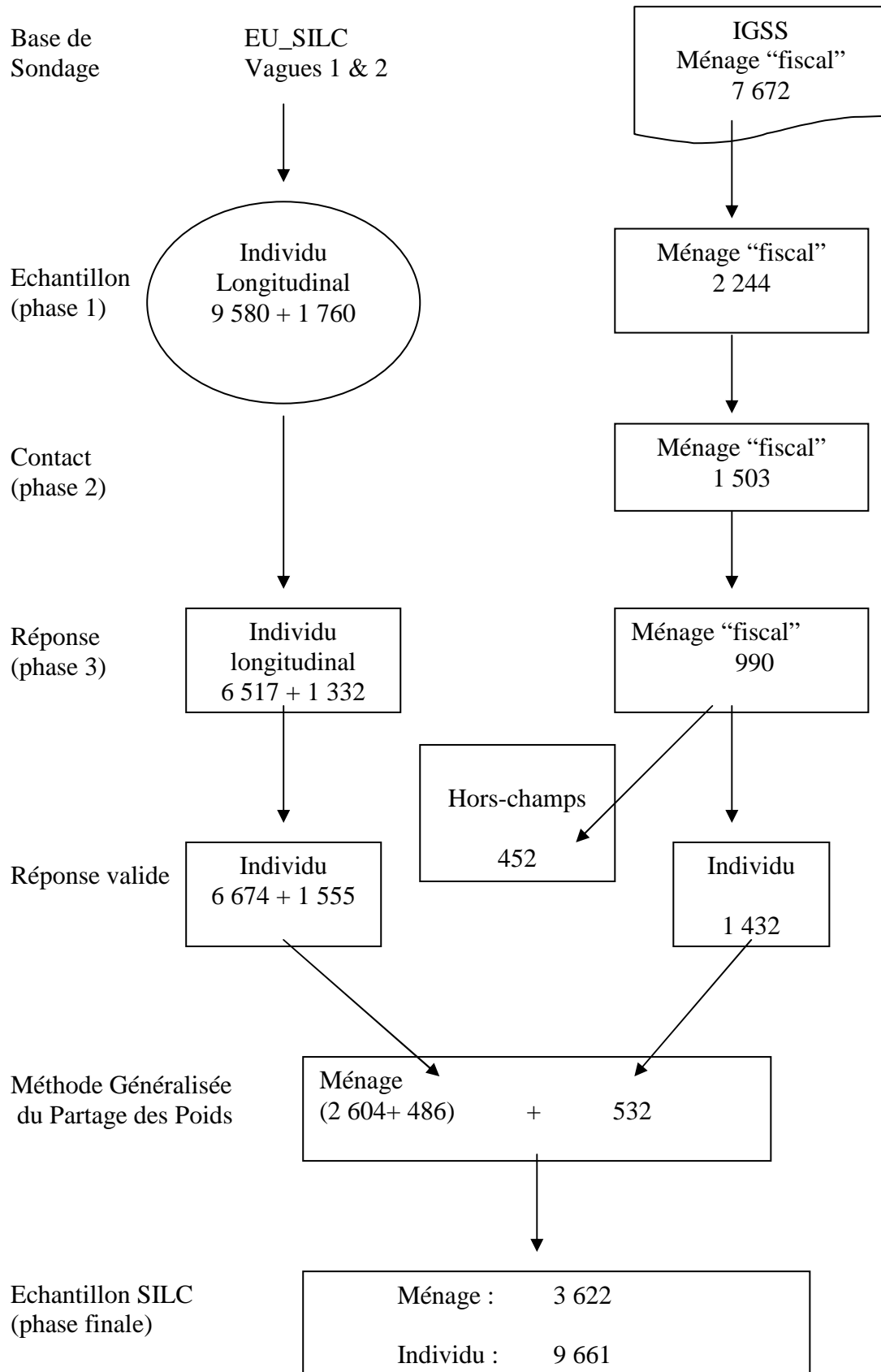
2.1.8. Pondérations

La figure 1 résume les différentes étapes qui ont été effectuées pour passer des poids d'échantillonnage aux poids d'estimation transversaux.

2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage (non traité)

² Variable DB050

Figure 1 : PONDERATIONS



2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse

La correction de la non-réponse « globale » repose sur une modélisation du comportement des contactés et/ou des répondants (ou de leurs complémentaires respectifs).

Les variables susceptibles d'apporter un pouvoir explicatif se limitent aux variables auxiliaires disponibles dans chacun des trois échantillons. Pour chacune des variables retenues, quatre indicateurs sont précisés :

- le taux de contact (ou de réponse) non pondéré ;
- le taux de contact (ou de réponse) pondéré ;
- l'estimation (en %) de la variable mise en cause sous l'hypothèse d'un comportement uniforme (ou homogène) au niveau des contacts (ou des réponses) ;
- la donnée de référence (ou total de calage) issue de la base de sondage (en %).

La présence des deux derniers critères résulte du fait que les différentes étapes d'ajustement des pondérations font appel à une méthode de calage. La table 2.2 présente les indicateurs non pondérés.

Table 2.2 Taux de contact et de réponse

Echantillon	Effectif échantillon	Effectif contact	Effectif réponse	Taux de contact	Taux de réponse	Taux de réponse global
Individus Longitudinaux Vague 1	9580	6517		68.0 %		68.0 %
Individus Longitudinaux Vague 2	1760	1332		75.7 %		75.7 %
Ménages « fiscaux »	2244	1503	990	67.0 %	65.9 %	44.1 %

A) - Correction de la non-réponse totale au niveau du premier échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 1) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.3 à 2.8. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.4 et une borne supérieure fixée à 1.9. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table 2.3 Typologie des ménages privés

Typologie des ménages privés	Effectif
Une personne âgée entre 16 et 64 ans Deux personnes dont un adulte âgé entre 16 et 64 ans Trois personnes dont au moins un enfant de moins de 16 ans	85575
Deux personnes âgées entre 16 et 64 ans Deux personnes âgées de 65 ans et plus	203823
Une personne âgée de 65 ans et plus Trois personnes âgées de 16 ans et plus Quatre personnes et plus âgées de 16 ans et plus Quatre personnes ou plus dont au moins un enfant âgé de moins de 16 ans	94872

Table 2.4 Ménages privés et nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans

Nombre d'enfants de moins de 16 ans	Effectif
Moins de 3 enfants	352425
3 enfants et plus	31845

Table 2.5 Ménages privés et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus

Nombre de personnes de 65 ans et plus	Effectif
0 personne	310215
1 personne	45411
2 personnes et plus	28644

Table 2.6 Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	45255
2 personnes	84583
3 personnes	79894
4 personnes	98664
5 personnes	57671
6 personnes et plus	18203

Table 2.7 Répartition des ménages privés selon des groupes de communes et le type d'habitation

Groupe de communes	Effectif
Groupe A	77212
Groupe B	220657
Groupe C	86401

Table 2.8 Population des ménages privés ventilés selon l'âge, le sexe et la nationalité

Classe d'âge	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	41563		30415	
15 – 29 ans	40951		13437	15175
30 – 39 ans	18301	17073	16336	16122
40 – 49 ans	18102	18549	11930	11695
50 – 59 ans	15467	14469	8031	7498
60 ans et plus	24616	31581	12959	

B) - Correction de la non-réponse totale au niveau du second échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 2) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.9 à 2.11. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.4 et une borne supérieure fixée à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table 2.9 Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1413
2 personnes	1943
3 personnes	1858
4 personnes et plus	3626

Table 2.10 Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	3008
Italienne	343
Française	1143
Belge	785
Allemande	272
Autres nationalités	1865
Luxembourgeoise	1424

Table 2.11 Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âge	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	331	1713
15 – 29 ans	330	2888
30 – 39 ans	246	1533
40 – 49 ans	304	777
50 – 59 ans	154	381
60 ans et plus	59	124

C) – Correction de la non réponse totale au niveau de l'échantillon supplémentaire

C.1.) Correction des ménages « non contactés » par la méthode de calage sur marges

En prenant comme poids initiaux les poids de sondage, la correction des ménages « non contactés » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.12 à 2.14. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.7 et une borne supérieure égale à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table 2.12 Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	523
Portugaise	2109
Italienne	331
Belge	729
Française	1297
Allemande	357
Autres nationalités	2326

Table 2.13 Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	6388
2 personnes et plus	1284

Table 2.14 Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	294
Pensionnés (toute caisse)	119
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	110
des ouvriers	2945
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	48
Employés privés	2548
Arbed et CFL	34
Chômeurs	261
Assurés volontaires (toute caisse)	1313

C.2.) Le traitement de la non-réponse (refus volontaires) par rapport au plan de sondage et à l'ajustement des ménages non-contactés.

En prenant comme poids initiaux les poids de calage après correction des « non-contactés », la correction de la non-réponse a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.15 à 2.17. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.6 et une borne supérieure égale à 1.6. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table 2.15 Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	429
Portugaise	1818
Italienne	220
Belge	506
Française	926
Allemande	285
Autres nationalités	1090

Table 2.16 Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	4235
2 personnes et plus	1039

Table 2.17 Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	234
Pensionnés (toute caisse)	90
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	93
des ouvriers	2314
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	45
Employés privés	1869
Arbed et CFL	28
Chômeurs	209
Assurés volontaires (toute caisse)	392

2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures

Les données extérieures retenues pour le calage final sont issues de deux sources.

La première source correspond aux estimations de la population résidente au Luxembourg au 1^{er} janvier 2004. Ces estimations sont effectuées par les services du Statec³.

La seconde source correspond aux données du Recensement de la Population du 15/02/2001. La cohérence entre les deux sources est assurée par un ajustement (ou une pondération) des données individuelles du recensement à l'aide d'un modèle log-linéaire. Les effectifs mentionnés dans les tables 2.18 à 2.20 sont des estimations issues de ce modèle.

A) – Information auxiliaire définie au niveau des ménages privés

Table 2.18 Taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
Une personne	52183
Deux personnes	50256
Trois personnes	30264
Quatre personnes et plus	45207

B) – Information auxiliaire définie au niveau des individus

Table 2.19 Population des ménages privés ventilée selon l'âge, le sexe et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	24495	23086	18910	17864
15 – 29 ans	22765	21875	17725	17790
30 – 39 ans	19682	18786	16858	17899
40 – 49 ans	21801	21564	14860	14196
50 – 59 ans	17512	17208	10853	9877
60 ans et plus	28640	36802	7465	8493

³ <http://www.statistiques.public.lu/fr/population/index.html>

Table 2.20 Population des ménages privés ventilés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	63953
Italienne	18302
Française	21798
Belge	15721
Allemande	10150
Autres nationalités	42866
Luxembourgeoise	274216

2.1.8.4. Pondération transversale finale

A) Relation de passage entre l'échantillon longitudinal et l'échantillon transversal

Au niveau du premier échantillon longitudinal, les 6 517 individus qui ont accepté de participer une troisième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 6 674 personnes répartis au sein de 2 604 ménages « logements ». La différence (égale à 157 unités) correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 2.21 précise l'origine des membres de ces 2 604 ménages.

Table 2.21 Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	6517
Cohabitant	87
Nouveau-né ou émigré	70

Pour le second échantillon longitudinal, les 1 332 individus ayant participé une seconde fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 552 personnes répartis au sein de 486 ménages « logements ». La différence (égale à 223 unités) correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 2.22 précise l'origine des membres de ces 486 ménages.

Table 2.22 Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	1332
Cohabitant	107
Nouveau-né ou émigré	116

Le passage entre les échantillons longitudinaux et les échantillons transversaux correspondants est opéré par la Méthode Généralisée des Poids Partagés.

B) Le problème de la fusion de plusieurs ménages « fiscaux » au sein d'un même ménage « logement »

En ce qui concerne l'échantillon supplémentaire, les 538 ménages « fiscaux » renvoient à l'observation sur le terrain de 532 ménages « logements ». La différence (égale à 6) correspond au nombre de ménages fiscaux qui ont abouti à un ménage « logement » déjà interrogé.

La table 2.23 précise le lien entre les unités d'échantillonnage (ménages « fiscaux ») et les unités observées (ménages « logements » et individus). Elle indique pour les matricules individuels⁴

⁴ Variables EU_SILC RB030 et PB030

concernés (variable PID), la relation de passage entre les 12 ménages « fiscaux⁵ » (variable DID) et le matricule ménage des 6 ménages « logements⁶ » équivalents (variable HID).

Table 2.23 Table de correspondance des ménages «fiscaux » ayant fusionné

Matricule individuel PID	Matricule de l'unité d'échantillonnage DID	Matricule ménage HID
400220001	4002100	4002200
400220002	4002200	4002200
400220003	4002200	4002200
400220004	4002200	4002200
400560001	4005500	4005600
400560002	4005600	4005600
406510001	4065100	4065100
406510002	4065200	4065100
406510003	4065200	4065100
406510004	4065200	4065100
410650001	4106500	4106500
410650002	4106600	4106500
410650003	4106600	4106500
410650004	4106600	4106500
411210001	4112100	4112100
411210002	4112500	4112100
417550001	4175400	4175500
417550002	4175500	4175500
417550003	4175500	4175500
417550004	4175500	4175500

Le passage des ménages « fiscaux » vers les ménages « logements » est effectué par l'intermédiaire de la Méthode Généralisée du Partage des Poids. Cette étape intermédiaire intervient avant le calage sur marges destiné à la détermination des poids d'estimation transversaux.

C) Détermination des poids d'estimation transversaux

Les poids d'estimation transversaux ont été déterminés par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables 3 à 5. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.65 et une borne supérieure fixée à 1.50. Il s'agit d'une méthode de pondération dite « intégrée » : à l'intérieur d'un ménage « logement », les poids de calage individuels sont identiques.

⁵ Variable EU_SILC DB030

⁶ Variables EU_SILC RB040 et HB030

2.1.9. *Substitutions*

Sans objet

2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution

Sans objet

2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible

Sans objet

2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)

Sans objet

2.2. Erreurs d'échantillonnage

2.2.1. Erreurs types et taille effective de l'échantillon

Les informations suivantes seront fournies:

- taille effective de l'échantillon pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant),
- erreurs types pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Voir **1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC**⁷

2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

2.3.1. Erreurs dans la base de sondage et la couverture

Une description de la base de sondage (y compris des informations concernant la procédure d'actualisation de la base, la fréquence et les doublons) et une description des principaux problèmes de couverture (mauvaise classification, sous-couverture, surcouverture), si disponibles, seront fournies.

Pour les États membres utilisant un système avec rotation, les informations relatives à la base de sondage seront uniquement fournies pour les nouveaux échantillons.

- **Description de la base de sondage :**

Afin de couvrir l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et :

1/ compte tenu du fait que le fichier d'adresse qui, le mieux, est en adéquation avec les adresses de la population résidente pour la période de référence du revenu ne couvre que les personnes affiliées au système de sécurité sociale luxembourgeois ;

2/compte tenu du fait que les personnes affiliées à un système de sécurité sociale différent du système luxembourgeois (essentiellement les fonctionnaires internationaux) représentent une part importante dans la population ;

la base de sondage est composée de 2 sources différentes.

D'une part, un fichier issu de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) qui regroupe l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois.

D'autre part, une sous-population du Recensement de la population, à savoir les « ménages logements » dans lesquels aucun des membres ne bénéficie de revenus soumis aux cotisations sociales obligatoires au régime de sécurité sociale luxembourgeois et dans lesquels la totalité des membres exerçant un emploi a déclaré être fonctionnaire international.

Cette description vaut pour la base de sondage de la vague 1. Compte tenu que le Luxembourg a opté pour un panel à long terme, cette description vaut aussi pour les vagues 2 et 3. Néanmoins, chaque année, un nouvel échantillon est tiré afin de tenir compte d'un phénomène typiquement luxembourgeois : le turn-over élevé, comparativement aux autres pays européens, de sa population. Ce nouvel échantillon est composé de « nouveaux immigrants ». Plus précisément, il s'agit d'un échantillon d'affiliés au système de Sécurité Sociale luxembourgeois qui se sont installés dans le pays après le 31 décembre 2001 pour la vague 2 et après le 31 décembre 2002 pour la vague 3.

- **Informations relatives à la base de sondage :**

Concernant les adresses tirées lors de la vague 1 :

⁷ Pour la méthodologie, cf. document EU-SILC 131-rev/04 "Common cross-sectional EU indicators based on EU-SILC; the gender pay gap", Eurostat, 2004.

Les résultats sont issus des programmes élaborés par EUROSTAT.

- Les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation au 31 décembre 2001.
- Les adresses issues du Recensement de la population rendent compte de la situation au 15 février 2001.

Concernant le nouvel échantillon (vague 2) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2002.

Concernant le nouvel échantillon (vague 3) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2003.

- **Type et taille d'erreur de couverture**

Le fichier de l'IGSS ne distingue pas les ménages privés des ménages collectifs. C'est lors du travail sur le terrain, c'est-à-dire lors de la prise de contact avec les individus, qu'il est possible de distinguer les ménages privés des ménages collectifs.

Dans le fichier du Recensement de la population, les « ménages logement » dont aucun des membres exerçant une activité professionnelle n'est affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois et aucun des membres est fonctionnaire international ne sont pas couverts par la base de sondage. Mais ces ménages représentent une très faible part de la population.

Par rapport à la taille de la population du Luxembourg, les mouvements migratoires de la population sont très importants. Par exemple, en 2002, pour une population estimée à 448 000 habitants au 01/01/2002 on compte environ 12 000 arrivées pour 9 500 départs. Par conséquent, la probabilité que l'adresse tirée le 31/12/2001 n'existe plus lors du travail sur le terrain est importante.

Ainsi, pour la vague 1, le pourcentage d'adresses qui ont été signalées par les enquêteurs comme « adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à lieu de résidence principale » s'élève à 6,6%.

Lors du travail sur le terrain de la vague 2, ce pourcentage, mesuré sur le nouvel échantillon de la vague 2 avait atteint près de 16%.

Et pour la vague 3, ce pourcentage atteint près de 21%.

2.3.2. Erreurs de mesure et de traitement

2.3.2.1. Erreurs de mesure

Les informations suivantes seront fournies:

- **Une description des différentes causes d'erreurs de mesure susceptibles d'être détectées dans l'enquête**

Non applicable

- **Une description de la façon dont le questionnaire a été élaboré, l'utilisation éventuelle d'un laboratoire cognitif, le test sur le terrain du questionnaire, l'incidence de sa conception, de son contenu et de sa formulation**

Le Luxembourg a opté pour un panel de longue durée. Les données transversales et longitudinales sont issues de ce panel. L'année 2005 constitue la troisième vague de ce panel. Par conséquent, le questionnaire de la troisième vague a été élaboré à l'image de celui élaboré

lors des vagues précédentes, c'est-à-dire à partir du document de travail EU-SILC 065/04 (Description of target variables), des résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002. Par rapport aux vagues précédentes, de légers ajustements ont été réalisés afin de tenir compte des observations faites par les enquêteurs.

Par ailleurs, l'élaboration du questionnaire a aussi été inspirée par les expériences passées en matière d'enquête sur les conditions de vie des ménages. Depuis 1985, le CEPS/INSTEAD, qui exécute l'enquête EU-SILC, réalise annuellement des enquêtes auprès des ménages dont la configuration est très semblable à celle dessinée pour l'enquête EU-SILC.

Dans un environnement multilingue, le questionnaire d'enquête a été élaboré en langue française, puis traduit en langue luxembourgeoise et en langue anglaise.

- **Des informations sur l'intensité et l'efficacité de la formation des enquêteurs: nombre de jours de formation, test des compétences avant d'entreprendre le travail sur le terrain (taux de succès, etc.)**

Dans le cadre d'un panel à long terme, l'objectif premier est de fidéliser les enquêteurs tout le long du panel. Ils sont les garants du succès de l'enquête. Le noyau central des enquêteurs a été recruté lors de la première vague du panel. Néanmoins, certains enquêteurs n'ont pas désiré poursuivre le projet lors de la deuxième vague et un recrutement de nouveaux enquêteurs pour palier le départ de certains enquêteurs a dû être opéré. Ces nouveaux enquêteurs ont suivi une première formation (une demi-journée), qui avait pour but de les sensibiliser au métier d'agent-enquêteur. Durant cette session, les formateurs ont abordé les points suivants :

- rôle et place de l'enquêteur dans l'ensemble du processus d'enquête, depuis la définition de la problématique d'enquête jusqu'aux analyses de données ;
- prise de contact avec l'interviewé au travers de jeux de rôle ;
- échange d'expériences entre agents-enquêteurs expérimentés et novices ;
- évocation de l'enquête EU-SILC sans toutefois présenter le contenu détaillé l'enquête.

Les enquêteurs ayant participé les vagues précédentes au projet ont été dispensés de cette formation.

Dans un deuxième temps (une demi-journée), l'ensemble des enquêteurs ont suivi une formation dont l'objectif était l'explication du contenu de l'enquête et des documents annexes au questionnaire d'enquête.

- **Des renseignements sur les études, telles que les nouveaux entretiens, les études de validation, ou les expériences sur des échantillons fragmentés, si disponibles**

Non applicable

- **Les résultats de modèles, par exemple pour évaluer les répercussions de l'utilisation d'une année fiscale au lieu d'une année civile, si disponibles**

Non applicable

2.3.2.2. Erreurs de traitement

- **Une description des contrôles de saisie, de codification et de correction des données. Les principales erreurs détectées lors du processus ultérieur à la collecte des données,**

L'enquête s'est déroulée en face-à-face selon la méthode PAPI (papier/crayon). Pour lever d'éventuelles erreurs et incohérences, plusieurs contrôles sont prévus. Dès la réception des enquêtes, les gestionnaires de l'enquête contrôlent, en présence des enquêteurs, les données collectées. A cette occasion, il est éventuellement demandé aux enquêteurs de contacter à nouveau les ménages pour repréciser une information. Dans une deuxième phase, certaines données de l'enquête sont codifiées (nationalité, code NACE, code ISCO-88). Dans une troisième phase, les données sont saisies. Le programme de saisie comporte certains contrôles visant à alerter l'agent de saisie d'erreurs ou d'incohérences dans les données. Parmi les contrôles, citons par exemple ceux des sauts et des renvois.

Malgré les contrôles insérés dans le programme de saisie, d'autres tests sont effectués après la phase de saisie. Ces tests visent essentiellement à repérer les valeurs extrêmes, particulièrement en matière de revenus. Par ailleurs, dans la mesure où le Luxembourg a opté pour un panel à long terme et que l'année 2003 correspond à la troisième vague du panel, une batterie de tests « longitudinaux » ont été mis en place afin de contrôler la cohérence des informations d'une année sur l'autre. Bien que « longitudinaux », ces tests améliorent évidemment la qualité des données transversales.

Finalement, en dernier lieu, ce sont les programmes de contrôle créés par Eurostat qui permettent, le cas échéant, de détecter les incohérences encore présentes dans la base de données.

- **Le taux des échecs de correction pour les variables du revenu.**

Nous n'avons pas constaté d'échecs dus à des erreurs de traitement pour les variables du revenu. L'ensemble des revenus a été imputé.

Certains revenus sont toutefois plus difficiles à imputer que d'autres car trop peu d'éléments sont disponibles pour mener correctement ces imputations. Il s'agit principalement des revenus des indépendants, des revenus mobiliers et des revenus immobiliers.

2.3.3. Erreurs de non-réponse

2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu:

— nombre de ménages pour lesquels un entretien est accepté pour la base de données :

3 622 ménages

— nombre de personnes âgées de 16 ans et plus dans les ménages dont l'entretien est accepté pour la base de données, pour lesquelles l'entretien personnel est achevé :

7 535 personnes

2.3.3.2. Non-réponse des unités

— **taux de non-réponse des ménages (NRh) :**

$$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$$

Ra = Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

Rh = Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = 5091 / (5952 - 520) = 0,94$$

$$Rh = 3622 / 5952 = 0,61$$

$$\boxed{NRh = 42,97\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle (NRp) :**

$$NRp = [1 - (Rp)] * 100$$

Rp = Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 7535 / 7535 = 1$$

$$\boxed{NRp = 0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle (*NRp) :**

$$*NRp = [1 - (Ra * Rh * Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp = 42,97\%}$$

2.3.3.3. La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

Tableau 1. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (total)

	Nombre	Pourcentage
Total (DB120=11 à 23)	5952	100
Adresse contactée (DB120=11)	5091	85,5
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	861	14,5
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	861	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	339	39,4
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	2	0,2
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	520	60,4

Tableau 2. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» (total)

	Nombre	Pourcentage
Total	5091	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3622	71,1
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	1469	28,9
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	1469	100
Refus de coopérer (DB130=21)	870	59,2
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	478	32,5
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités, etc.) (DB130=23)	32	2,2
Autres raisons	89	6,1
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3622	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3622	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» et la répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons.

Tableau 3. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» par type d'échantillons

	Unités initiales enquêtées en vague 2		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
Total (DB120=11 à 23)	3708	100	2244	100
Adresse contactée (DB120=11)	3632	97,95	1459	65,02
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	76	2,05	785	34,98
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	76	100	785	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	23	30,26	316	40,25
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	0	0	2	00,25
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	53	69,74	467	59,50

Tableau 4. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons

	Unités initiales enquêtées en vague 2		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	3632	100	1459	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3090	85,08	532	36,46
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	542	14,92	927	63,54
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	542	100	927	100
Refus de coopérer (DB130=21)	406	74,91	464	50,05
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	76	14,02	402	43,37
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités, etc.) (DB130=23)	19	3,51	13	1,40
Autres raisons	41	7,56	48	5,18
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3090	100	532	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3090	100	532	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0	0	0

2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

SANS OBJET

2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions

	% des ménages ayant perçu un montant	% des ménages pour lesquels des informations sont manquantes (avant imputation)	% des ménages pour lesquels des informations sont partielles (avant imputation)
Revenu total brut du ménage (HY010)	100	4,6	59,2
Revenu total disponible du ménage (HY020)	100	0,7	98,8
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	100	0,4	99,3
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	100	0,4	98,4
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages			
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	9,6	1,5	0
Allocations familles/enfants (HY050N)	41,9	1,2	1,4
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	5,6	0,2	0
Aides au logement (HY070N)	7,9	7,9	0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)	Cf. HY080G	-	-
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	18,3	5,9	0,0
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	0,9	0,0	0
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)	Cf. HY120G	-	-
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)	Cf. HY130G	-	-
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)	Cf. HY140G	-	-
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	35,4	3,4	0,4
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages			
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	9,6	0,7	4,7
Allocations familles/enfants (HY050G)	41,9	1,2	2,5
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	5,6	0,1	2,0
Aides au logement (HY070G)	7,9	7,9	0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	4,8	0,2	0
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	18,3	5,4%	7,1%
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	0,9	0,0	0,5
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	5,2	1,5	0
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	11,7	0,4	0,1
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	99	11,9	86,8

	% de personnes de 16 ans et plus ayant perçu un montant	% de personnes pour lesquelles des informations sont manquantes (avant imputation)	% de personnes pour lesquelles des informations sont partielles (avant imputation)
Revenu personnel net au niveau des composantes			
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	53,5	8,8	4,2
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)	Cf. PY020G	-	-
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)	Cf. PY035G	-	-
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)	Cf. PY050G	-	-
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	0,1	0	0
Allocations de chômage (PY090N)	3,2	0,3	0
Allocations de vieillesse (PY100N)	16,4	1,7	0,6
Allocations de survie (PY110N)	4,7	0,6	0,0
Indemnités de maladie (PY120N)	0,2	0,0	0
Pensions d'invalidité (PY130N)	4,2	0,4	0
Allocations d'éducation (PY140N)	1,2	0,1	0
Revenu personnel brut au niveau des composantes			
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	53,5	4,8	14,9
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	2,5	2,5	0
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	10,7	0,8	0
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	4,9	2,4	0,0
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	0,1	0,0	0
Allocations de chômage (PY090G)	3,2	0,3	1,2
Allocations de vieillesse (PY100G)	16,4	1,3	6,3
Allocations de survie (PY110G)	4,7	0,5	2,3
Indemnités de maladie (PY120G)	0,2	0,0	0,1
Pensions d'invalidité (PY130G)	4,2	0,3	1,4
Allocations d'éducation (PY140G)	1,2	0,1	0

2.3.3.6. Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Table 1. Nombre d'observations et nombre total des non réponses à certaines questions

		Nombre d'observations dans l'échantillon	Nombre d'observations non prises en compte du fait de la non-réponse à certaines questions	Non-réponse au niveau individuel	Non-réponse au niveau ménage (DB120= 21 ou 22)
Taux de risque de pauvreté monétaire selon l'âge et le sexe (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)					
Total	Total	9613	0	0	341
	Femme	4824	0	0	341
	Homme	4789	0	0	341
0 - 15	Total	2078	0	0	341
	Femme	1019	0	0	341
	Homme	1059	0	0	341
0-64	Total	8636	0	0	341
	Femme	4322	0	0	341
	Homme	4314	0	0	341
16+	Total	7535	0	0	341
	Femme	3805	0	0	341
	Homme	3730	0	0	341
16-64	Total	6558	0	0	341
	Femme	3303	0	0	341
	Homme	3255	0	0	341
16-24	Total	1152	0	0	341
	Femme	579	0	0	341
	Homme	573	0	0	341
25-49	Total	3674	0	0	341
	Femme	1857	0	0	341
	Homme	1817	0	0	341
50-64	Total	1732	0	0	341
	Femme	867	0	0	341
	Homme	865	0	0	341
65+	Total	977	0	0	341
	Femme	502	0	0	341
	Homme	475	0	0	341

		Nombre d'observations dans l'échantillon	Nombre d'observations non prises en compte du fait de la non-réponse à certaines questions	Non-réponse au niveau individuel	Non-réponse au niveau ménage (DB120=21 ou 22)
Taux de risque de pauvreté monétaire selon le statut d'activité le plus fréquent (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)					
Total	Total	7465	0	0	341
	Femme	3771	0	0	341
	Homme	3694	0	0	341
A un emploi	Total	3969	0	0	341
	Femme	1626	0	0	341
	Homme	2343	0	0	341
N'a pas d'emploi: Total	Total	3496	0	0	341
	Femme	2145	0	0	341
	Homme	1351	0	0	341
N'a pas d'emploi: Chômeur	Total	205	0	0	341
	Femme	99	0	0	341
	Homme	106	0	0	341
N'a pas d'emploi: Retraité	Total	953	0	0	341
	Femme	248	0	0	341
	Homme	705	0	0	341
N'a pas d'emploi: Autre inactif	Total	2338	0	0	341
	Femme	1798	0	0	341
	Homme	540	0	0	341
Taux de risque de pauvreté monétaire selon le type de ménage (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)					
Isolé de moins de 65 ans		579	0	0	341
Isolé de 65 ans et plus		225	0	0	341
Isolé femme		394	0	0	341
Isolé homme		410	0	0	341
Isolé total		804	0	0	341
2 adultes de moins de 65 ans sans enfant à charge		1366	0	0	341
2 adultes dont au moins 1 est âgé de 65 ans et plus sans enfant à charge		620	0	0	341
Autres types de ménage sans enfant à charge		1002	0	0	341
Parent isolé avec 1 ou plusieurs enfants à charge		487	0	0	341
2 adultes avec 1 enfant à charge		1347	0	0	341
2 adultes avec 2 enfants à charge		1784	0	0	341
2 adultes avec 3 enfants ou plus à charge		1204	0	0	341
Autres types de ménages avec enfant(s) à charge		1047	0	0	341
Ensemble des ménages sans enfant à charge		3792	0	0	341
Ensemble des ménages avec enfant(s) à charge		5869	0	0	341

		Nombre d'observations dans l'échantillon	Nombre d'observations non prises en compte du fait de la non-réponse à certaines questions	Non-réponse au niveau individuel	Non-réponse au niveau ménage (DB120=21 ou 22)
Taux de risque de pauvreté monétaire selon le statut d'occupation du logement (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)					
Total		9661	0	0	341
Propriétaire ou logé gratuitement		6994	0	0	341
Locataire		2667	0	0	341
Taux de risque de pauvreté monétaire selon l'intensité du travail du ménage (seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)					
Ménage sans enfant W=0		636	0	0	341
Ménage sans enfant 0<W<1		1162	0	0	341
Ménage sans enfant W=1		1377	0	0	341
Ménages avec enfant(s) W=0		430	0	0	341
Ménages avec enfant(s) 0<W<0.5		399	0	0	341
Ménages avec enfant(s) 0.5<W<1		2696	0	0	341
Ménages avec enfant(s) W=1		2342	0	0	341
Rapport inter quintile du revenu équivalent (S80/S20)					
		9661	0	0	341
Ecart médian relatif du risque de pauvreté					
Total	Total	1603	0	0	341
	Femme	820	0	0	341
	Homme	783	0	0	341
0-15	Total	544	0	0	341
16+	Total	1059	0	0	341
	Femme	552	0	0	341
	Homme	507	0	0	341
16-64	Total	983	0	0	341
	Femme	519	0	0	341
	Homme	464	0	0	341
65+	Total	76	0	0	341
	Femme	33	0	0	341
	Homme	43	0	0	341
Dispersion autour du risque de pauvreté					
40%	Total	9661	0	0	341
	Femme	4853	0	0	341
	Homme	4808	0	0	341
50%	Total	9661	0	0	341
	Femme	4853	0	0	341
	Homme	4808	0	0	341
70%	Total	9661	0	0	341
	Femme	4853	0	0	341
	Homme	4808	0	0	341

		Nombre d'observations dans l'échantillon	Nombre d'observations non prises en compte du fait de la non- réponse à certaines questions	Non- réponse au niveau individuel	Non- réponse au niveau ménage (DB120= 21 ou 22)
Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris les pensions de vieillesse et de survie)					
Total	Total	9613	0	0	341
	Femme	4824	0	0	341
	Homme	4789	0	0	341
0 – 15	Total	2078	0	0	341
	Femme	1019	0	0	341
	Homme	1059	0	0	341
16+	Total	7535	0	0	341
	Femme	3805	0	0	341
	Homme	3730	0	0	341
16-64	Total	6558	0	0	341
	Femme	3303	0	0	341
	Homme	3255	0	0	341
65+	Total	977	0	0	341
	Femme	502	0	0	341
	Homme	475	0	0	341
Taux de risque de pauvreté avant transferts (exclues les pensions de vieillesse et de survie)					
Total	Total	9613	0	0	341
	Femme	4824	0	0	341
	Homme	4789	0	0	341
0 – 15	Total	2078	0	0	341
	Femme	1019	0	0	341
	Homme	1059	0	0	341
16+	Total	7535	0	0	341
	Femme	3805	0	0	341
	Homme	3730	0	0	341
16-64	Total	6558	0	0	341
	Femme	3303	0	0	341
	Homme	3255	0	0	341
65+	Total	977	0	0	341
	Femme	502	0	0	341
	Homme	475	0	0	341
Gini					
		9661	0	0	341

2.4. Mode de collecte des données

Pour les États membres utilisant un échantillon d'adresses/de ménages, la ventilation des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) sera fournie, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Pour les États membres utilisant un échantillon de personnes, la ventilation de la catégorie «répondant sélectionné », la ventilation des «membres du ménages âgés de 16 ans et plus», et la ventilation de la catégorie «répondant non sélectionné» selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) seront fournies, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Tableau 1. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250)

	Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Total	7535	7535	0	0	0	0	0	0	0	0
%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 2. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260)

	Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Total	7535	5816	0	0	0	1719	0
%	100	77,19	0	0	0	22,81	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» et la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» par type d'échantillons.

Tableau 3. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) par type d'échantillons

		Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Unités initiales enquêtées en vague2	Total	6502	6502	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	1033	1033	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 4. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260) par type d'échantillons

		Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Unités initiales enquêtées en vague2	Total	6502	5047	0	0	0	1455	0
	%	100	77,62	0	0	0	22,38	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	1033	769	0	0	0	264	0
	%	100	74,44	0	0	0	25,56	0

2.5. Durée de l'entretien

La durée moyenne de l'entretien s'élève à 53 minutes, durée quasi identique à celle de la vague 1 (54 minutes) et de la vague 2 (54 minutes).

Cette durée moyenne a été calculée en sommant la durée des entretiens « ménages » et la durée des entretiens « individuels » puis en divisant cette somme par le nombre d'entretiens « ménages » acceptés pour la base de données.

Les entretiens achevés pour lesquels la durée de l'entretien est inconnue (que ce soit au niveau de l'entretien « ménage » et/ou des entretiens « individuels ») ont été écartés du calcul de la durée moyenne de l'entretien.

Cette durée moyenne a été calculée sur 3607 entretiens sur 3622 entretiens, soit 99,6% des entretiens acceptés pour la base de données.

Tableau 1. Répartition de la durée de l'interview (en minutes) selon le nombre d'entretiens « individuels »

	Durée totale de l'entretien	Durée de l'entretien « ménage »	Durée des entretiens « individuels »
Nombre d'entretiens « individuels »			
1	36	16	20
2	53	16	37
3	67	17	50
4	71	17	64
5 et plus	86	16	70
Total	53	16	37

2.6. Procédure d'imputation

Les imputations ont été réalisées sur les composantes revenus pour la non-réponse aux questions relatives aux composantes revenus.

Quatre modèles génériques basés sur le logiciel de l'Université de Michigan IVE (Imputation and Variance Estimation, voir <http://www.isr.umich.edu/src/smp/ive/>) assurent l'essentiel des procédures d'imputation (IVE_Salaires pour les salaires des adultes, IVE_enfants pour le revenu des moins de 16 ans, IVE_Ménages pour les revenus communs aux ménages, IVE_Revenus_Adultes_Non_salariaux).

A côté de ces modèles génériques, des procédures spécifiques (barèmes, régressions, déductions) portent sur la modélisation des cotisations sociales, des impôts sur le revenu, des impôts sur la fortune, des allocations logement, des prestations familiales et des salaires en nature.

Le tableau ci-dessous indique pour chacune des procédures d'imputation, les variables revenus concernées.

Méthodes d'imputation	Liste des composantes revenus concernées par la méthode d'imputation
Méthode basée sur le logiciel IVE	HY040N HY060N HY080N HY090N HY110N HY130N HY040G HY060G HY080G HY090G HY110G HY130G PY010N PY080N PY090N PY100N PY110N PY120N PY130N PY140N P010G PY020G PY030G PY035G PY050G PY080G PY090G PY100G PY110G PY120G PY130G PY140G
Régression prédictive	HY120N HY120G
Barèmes	HY050N HY050G HY140G HY145N
Déduction	HY070N HY070G PY020N PY020G

Dans le cas où plusieurs méthodes d'imputation concernent une composante de revenu seule la méthode la plus importante est reportée dans le tableau ci-dessus.

Le point 2.3.3.5 indique pour chacune des composantes de revenu, le pourcentage d'imputation sur le nombre total d'observations.

2.7. Loyer imputé

non concerné

2.8. Voitures de sociétés

Méthode utilisée pour imputer une valeur à l'utilisation privée d'une « voiture de société ».

La méthode utilisée se base sur la méthode utilisée par l'administration des contributions directes pour estimer forfaitairement l'avantage en nature retirée par la voiture de fonction. Ce montant forfaitaire équivaut à 1,5% par mois du prix TTC du véhicule neuf. Par exemple, si un véhicule vaut 30 000 euros et que le salarié a pu utiliser ce véhicule pendant les 12 mois de l'année : l'avantage en nature sera de 5 400 euros ($30\,000 \times 1,5\% \times 12$).

Pour estimer le prix du véhicule, nous avons utilisé les variables présentes dans le questionnaire (marque, modèle et année du véhicule), puis nous avons navigué sur Internet afin de trouver le prix des véhicules.

3. COMPARABILITÉ

3.1. Concepts et définitions de base

Les concepts nationaux utilisés, les différences entre les concepts nationaux et les concepts types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiqués pour les domaines suivants:

- **la population de référence,**

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le concept national et le concept type des statistiques EU-SILC (cf. 2.3.1). En termes de répercussion, les effets devraient être tout à fait négligeables.

- **la définition du ménage privé,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **l'appartenance au ménage,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **la ou les période(s) de référence du revenu utilisée(s),**

Les revenus collectés correspondent à ceux perçus entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2004.

- **les périodes utilisées pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales,**

Les impôts et les cotisations sociales collectées sont ceux versés durant l'année 2004. Par conséquent, ils ne correspondent pas obligatoirement aux revenus perçus en 2004. Par contre, lorsque ces données ont fait l'objet d'imputations, les calculs ont été opérés par rapport aux revenus de l'année 2004.

- **la période de référence pour les impôts sur la fortune,**

Les impôts sur la fortune sont ceux versés durant l'année 2004.

- **l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles**

Dans la mesure où l'enquête sur le terrain s'est déroulée de février 2005 à novembre 2005, mais que la plupart des enquêtes étaient achevées en juin 2005 (près de 90% des enquêtes), l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles s'étend de 2 mois à 11 mois.

- **la durée totale de la collecte de données pour l'échantillon**

11 mois : de février 2005 à novembre 2005.

Répartition des enquêtes selon le mois où elles se sont déroulées

Mois	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	Total
Nombre d'enquêtes	284	1046	923	586	422	235	50	59	14	3	3622
%	7.8	28.9	25.5	16.2	11.7	6.5	1.4	1.6	.4	0.1	100

- **des informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence**

Les informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence de revenu sont assez élémentaires. Elles indiquent uniquement, pour chaque mois, si la personne était salariée (temps plein) ou indépendante (temps partiel).

3.2. Composantes du revenu

3.2.1. *Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:*

- revenu total brut du ménage,
- revenu total disponible du ménage,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux y compris allocation de vieillesse ou pension de survie,
- loyer imputé (1),
- revenu tiré de la location d'une propriété ou de terres,
- allocations famille/enfants,
- dépenses liées à l'exclusion sociale non classées ailleurs,
- aides au logement,
- transferts interménages perçus régulièrement en espèces,
- intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des entreprises individuelles,
- paiements d'intérêts hypothécaires (1),
- revenus perçus par les personnes de moins de 16 ans,
- impôts réguliers sur la fortune,
- transferts interménages versés régulièrement en espèces,
- impôt sur le revenu et cotisations sociales,
- remboursements/encaissements liés à des ajustements d'impôt,
- salaire ou revenu assimilé,
- revenu en nature (2),
- cotisations sociales des employeurs (3),
- bénéfice en espèces ou pertes de trésorerie en rapport avec une activité indépendante (y compris honoraires),
- valeur des biens produits pour la consommation propre (1),
- indemnités de chômage,
- allocations de vieillesse,
- allocations de survie,
- indemnités de maladie,
- pensions d'invalidité,
- allocations d'études,
- rémunération mensuelle brute des salariés (4).

Nous avons utilisé les définitions types des statistiques EU-SILC.

3.2.2. *La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu*

Interview en face-à-face

3.2.3. *La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)*

Les variables du revenu ont été collectées au niveau du brut (avant impôts et cotisations sociales) et au niveau du net (après impôts et cotisations sociales).

3.2.4. La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)

Collecte des revenus bruts au niveau des composantes.

4. COHÉRENCE

4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures

Une comparaison avec des sources extérieures de toutes les variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» sera fournie, lorsque les États membres concernés estiment que ces données extérieures sont suffisamment fiables.

La conjonction de deux phénomènes -le poids des travailleurs frontaliers et le poids des fonctionnaires internationaux dans la population active- n'autorise pas une comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu avec des sources extérieures.

Les sources extérieures excluent la plupart du temps les fonctionnaires internationaux et incluent les travailleurs frontaliers. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de sources extérieures qui correspondent à la population de référence.